

TOUS ET TOUTES A AMIENS LES 19 ET 20 OCTOBRE !



CONTRE LA RÉPRESSION POLICIÈRE ET JUDICIAIRE DU MOUVEMENT SOCIAL : SOLIDARITÉ ET CONVERGENCE DES LUTTES !

Le 19/10 débutera à Amiens le procès en appel des 8 camarades de Goodyear, condamnés en première instance à 24 mois de prison, dont 9 mois fermes pour avoir défendu leur emploi. Des camarades de toute la France seront présent-e-s à Amiens pour les soutenir.

La réussite de cette mobilisation nationale est essentielle. En effet, dans un contexte d'état d'urgence prolongé, l'heure est à la criminalisation du mouvement social. Les 19 et 20 octobre seront l'occasion de le dénoncer, alors qu'un camarade de SUD santé sociaux vient de perdre l'usage d'un œil à Paris lors de la manif du 15 septembre dernier.

Cette heure nous semble déjà bien longue sur Amiens : après les procès des 9 de la Confédération paysanne et des 8 de Goodyear, ce sont actuellement 16 de nos camarades – dont de nombreux jeunes militant-e-s – qui ont été condamné-e-s hors de toute mesure : prison, parfois ferme, et des dommages et intérêts aux montants pharaoniques.

Nous demeurons sous le choc du jugement du 27 septembre : 5 militants, chômeurs, syndicalistes, étudiants, lycéens, condamnés à payer solidairement 87 000 € à la Mairie d'Amiens, à la SNCF et au patron du Carlton,

pour un feu de pneus et l'occupation des voies le 26 mai, journée de mobilisation inter-syndicale contre la loi Travail.

Alors que des centaines de milliers de personnes se mobilisent contre le projet de loi Travail depuis plusieurs mois, que 74 % des français-e-s – tous sondages confondus – rejettent toujours cette loi, et que le gouvernement n'a pas trouvé de majorité à l'Assemblée nationale sur ce projet, les seules réponses de ce dernier se résument en trois mots : 49.3, intimidation et répression.

Ainsi, nous, citoyen-ne-s, militant-e-s, organisations politiques, syndicales, associatives rassemblé-e-s au sein du Comité de soutien interluttes, appelons à rester solidaires avec tou-te-s nos camarades. Pour chacun-e, contextes, raisons et modes d'actions différents, mais leurs situations convergent : répression policière d'abord, judiciaire ensuite. Nous ne pouvons tolérer cette logique d'intimidation qui vise à discipliner le corps social en lutte.

Le gouvernement et son entêtement sont les seuls responsables des situations actuelles. L'État et le MEDEF attaquent nos droits et enterrent nos avenir : ce sont eux les casseurs !

Rendez-vous de soutien devant le tribunal d'Amiens

17 octobre
Pour Alexis

19 et 20 octobre
Pour les 8 de Goodyear

17 novembre
Pour Jean

Face à cette répression sans précédent, restons solidaires de tous et toutes nos camarades et organisons la résistance. Le comité de soutien interluttes 80 appelle à être présent-e-s massivement devant le palais de justice d'Amiens, dès 8h le 19 octobre et il lance un appel à solidarité financière avec tou-te-s les camarades condamné-e-s.

Chèque à l'ordre de Solidaires 80 avec mention au dos : solidarité comité soutien interluttes.

facebook.com/soutieninterluttes80/

TOUS ET TOUTES A AMIENS LES 19 ET 20 OCTOBRE !



CONTRE LA RÉPRESSION POLICIÈRE ET JUDICIAIRE DU MOUVEMENT SOCIAL : SOLIDARITÉ ET CONVERGENCE DES LUTTES !

Le 19/10 débutera à Amiens le procès en appel des 8 camarades de Goodyear, condamnés en première instance à 24 mois de prison, dont 9 mois fermes pour avoir défendu leur emploi. Des camarades de toute la France seront présent-e-s à Amiens pour les soutenir.

La réussite de cette mobilisation nationale est essentielle. En effet, dans un contexte d'état d'urgence prolongé, l'heure est à la criminalisation du mouvement social. Les 19 et 20 octobre seront l'occasion de le dénoncer, alors qu'un camarade de SUD santé sociaux vient de perdre l'usage d'un œil à Paris lors de la manif du 15 septembre dernier.

Cette heure nous semble déjà bien longue sur Amiens : après les procès des 9 de la Confédération paysanne et des 8 de Goodyear, ce sont actuellement 16 de nos camarades – dont de nombreux jeunes militant-e-s – qui ont été condamné-e-s hors de toute mesure : prison, parfois ferme, et des dommages et intérêts aux montants pharaoniques.

Nous demeurons sous le choc du jugement du 27 septembre : 5 militants, chômeurs, syndicalistes, étudiants, lycéens, condamnés à payer solidairement 87 000 € à la Mairie d'Amiens, à la SNCF et au patron du Carlton,

pour un feu de pneus et l'occupation des voies le 26 mai, journée de mobilisation inter-syndicale contre la loi Travail.

Alors que des centaines de milliers de personnes se mobilisent contre le projet de loi Travail depuis plusieurs mois, que 74 % des français-e-s – tous sondages confondus – rejettent toujours cette loi, et que le gouvernement n'a pas trouvé de majorité à l'Assemblée nationale sur ce projet, les seules réponses de ce dernier se résument en trois mots : 49.3, intimidation et répression.

Ainsi, nous, citoyen-ne-s, militant-e-s, organisations politiques, syndicales, associatives rassemblé-e-s au sein du Comité de soutien interluttes, appelons à rester solidaires avec tou-te-s nos camarades. Pour chacun-e, contextes, raisons et modes d'actions différents, mais leurs situations convergent : répression policière d'abord, judiciaire ensuite. Nous ne pouvons tolérer cette logique d'intimidation qui vise à discipliner le corps social en lutte.

Le gouvernement et son entêtement sont les seuls responsables des situations actuelles. L'État et le MEDEF attaquent nos droits et enterrent nos avenir : ce sont eux les casseurs !

Rendez-vous de soutien devant le tribunal d'Amiens

17 octobre
Pour Alexis

19 et 20 octobre
Pour les 8 de Goodyear

17 novembre
Pour Jean

Face à cette répression sans précédent, restons solidaires de tous et toutes nos camarades et organisons la résistance. Le comité de soutien interluttes 80 appelle à être présent-e-s massivement devant le palais de justice d'Amiens, dès 8h le 19 octobre et il lance un appel à solidarité financière avec tou-te-s les camarades condamné-e-s.

Chèque à l'ordre de Solidaires 80 avec mention au dos : solidarité comité soutien interluttes.

facebook.com/soutieninterluttes80/